

Ville de Monthey
"Urbanisme, Bâtiments & Constructions"
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02 / F. 024 475 76 49
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 40 du 07.10.2016
Piliers du 07.10.2016
au 07.01.2017

Monthey, le 5 octobre 2016

N/réf. EC/gp

AVIS REFERENDAIRE PLAN DE QUARTIER « PLANTAUD »

L'administration communale de Monthey rend notable que le conseil général, en séance du 19 septembre 2016, a adopté le plan de quartier « Plantaud », touchant les parcelles Nos 871 et 875, folio 10, au lieu-dit « Plantaud », situées en zone R8, habitation collective A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Djevahirdjian Hrand SA.

En application des articles 17 et 69 de la loi sur les communes du 5 février 2004, les plans et règlement susmentionnés sont soumis au référendum facultatif durant un délai de 60 jours, soit jusqu'au

samedi 7 janvier 2017

Les documents y relatifs peuvent être consultés auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » durant les heures d'ouverture officielles, soit du lundi au vendredi de 09.00 à 11.00 et de 14.00 à 16.00.